



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2016/58

L'an deux mil seize, le dix-neuf décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 8 décembre 2016

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GIRAUD Roger, GONON Florence, MIALON Delphine, PINATEL François, VIN Daniel ;

ABSENTS : SEVERAC Pascal ;

Secrétaire de séance : Monsieur PINATEL François.

ACQUISITION TERRAIN DE TENNIS

VU la délibération du conseil municipal n° 2015/75 du 30 octobre 2015 portant sur le même objet,

Monsieur le Maire rappelle la volonté du conseil municipal d'acquérir l'unique équipement sportif de la commune : le terrain de tennis construit en 1993 sur la parcelle privée cadastrée AB 624, lieu-dit « la Fournela » d'une superficie de 1 432 m².

Le montant de l'acquisition s'élève à 39 500 € :

- Equipement sportif et terrain : 35 800 €
- Frais de notaire : 3 700 €

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les demandes de subventions déposées auprès du Département de l'Isère et de la Fédération Française de tennis n'ont pas abouties ; que la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du plan en faveur de la ruralité et une aide parlementaire pourraient intervenir ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

MODIFIE le plan de financement comme suit :

- Coût de l'opération HT 39 500 €
- Subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes 40 % 15 800 €
- Aide parlementaire de 20 % 7 900 €
- Fonds libres de la Commune 40 % 15 800 €

DIT que cette acquisition sera inscrite au budget principal en section d'investissement,

MANDATE Monsieur le Maire à signer tout acte et à effectuer toute démarche nécessaires à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture

Le Maire,
Bernard MICHEL

